

[View this email in your browser](#)

Le Zapping des Smalls

- **Eric Courtin, Président et fondateur de Trilogiq** répond à nos questions
- Le spécialiste du pesage industriel **Precia Molen** publie un **chiffre d'affaires T1 solide**
- **Lectra est la pépite de la semaine de Benjamin Rousseau, Gérant chez Cogefi Gestion**

L'interview du dirigeant



Eric Courtin, Président et fondateur de Trilogiq

Quel est votre métier et comment vous positionnez-vous par rapport à vos concurrents ?

Trilogiq est un fabricant de systèmes d'intra-logistique pour usine, ateliers et activités logistiques et autres. Nous concevons et fabriquons des chariots, présentoirs, flowracks, postes de travail, stations d'emballages, convoyeurs et étagères modulaires standard et sur mesure. Les produits sont conçus sur une base modulaire très simple et évolutive fondée sur le lean-manufacturing et le Kaizen. Nous nous positionnons sur un rapport qualité prix très attractif.

Quels sont les atouts que vous mettriez en avant auprès d'un investisseur ?

Trilogiq bénéficie de nombreux avantages : Un outil de production fiable et compétitif, une présence en Europe, en Amérique du nord, au Brésil et en Afrique du sud. La société dispose de 20 M€ de trésorerie et n'a pas de dettes. Nous avons signé en 2020 un partenariat prometteur avec Manutan qui est le plus gros distributeur en Europe pour les équipements B2B. Notre structure de coûts est très saine et notre plan produit est parfaitement positionné. Enfin notre révolution numérique est bien ancrée dans la culture de vente de l'entreprise via notre site Trilogiq.com.

Où voyez-vous votre groupe dans 5 ans ?

Nous espérons que notre marque sera un acteur majeur sur le marché du material Handling dans les pays où nous sommes présents. Nous pensons que la collaboration avec Manutan se sera intensifiée apportant à Trilogiq une visibilité globale via la plateforme Manutan. Il est probable que dans 5 ans la plateforme e-commerce Trilogiq.com nous permettra de nous adresser simplement à des clients du monde entier même dans des pays où nous ne sommes pas présents.

Êtes-vous heureux d'être en bourse ? Pourquoi ?

La bourse apporte une visibilité et une transparence au groupe Trilogiq

Quel est votre parcours personnel ?

J'ai créé Trilogiq en 1992 après des études à L'EM Lyon et à L'université Paris Dauphine. J'ai une sensibilité plutôt commerciale / Marketing que technique.

Quel conseil donneriez-vous à un/e jeune entrepreneur/se ?

Se demander en premier lieu quels clients vous allez/voulez capter et comment. Apprenez tout le temps, soyez pragmatiques.

Un livre, un film, une série ?

Film: Le grand bleu.

Livre business: 'Tilt from products to consumers' de Niraj Dawar.

Le mot de la fin ?

L'entrepreneuriat, malgré les difficultés, est une belle aventure.

Precia Molen - L'activité démarre fort au T1

Publication du chiffre d'affaires T1 2021

Precia Molen publie un chiffre d'affaires T1 2021 de très bonne facture avec une croissance de +18,9% à 35,4 M€. Si l'effet de base est favorable car le T1 2020 était déjà impacté par la crise sanitaire, le CA T1 2021 ressort néanmoins en hausse de +11,5% (dont +5% en lien avec l'acquisition de Milviteka) par rapport à la même période en 2019. A noter que la croissance organique est ressortie en hausse de +20,0% ce trimestre mais que le Groupe a été impacté par un effet devise (baisse de la roupie indienne et du real brésilien) à hauteur de -1,1%.

Un carnet de commandes bien orienté

En ce début d'année le Groupe fait état d'un carnet de commandes à la fois supérieur au niveau pré-Covid du T1 2020 mais aussi aux projections budgétaires de 2021 tmoignant du retour à une bonne dynamique commerciale notamment en Europe, en Inde et en Chine.

Perspectives

Suite à cette publication, Precia Molen confirme son attente d'un CA annuel 2021 compris entre 140 M€ et 145 M€ hors croissance externe ainsi que d'une amélioration de son résultat opérationnel. Nous attendons pour l'année 2021 un CA de 145,3 M€, incluant la contribution de Creative IT, ainsi qu'un ROC de 14,5 M€. Le management précise cependant que la hausse des prix de l'acier ainsi que les difficultés d'approvisionnement sur certains composants électroniques pourraient venir perturber l'activité

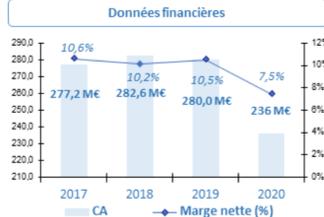
Retrouvez notre flash complet ici

La pépite de la semaine

LECTRA

Capi. (M€) : 998,1 Cours au 18/05/21 : 30,70 €

Min 23,15 € Max 33,40 €



Benjamin Rousseau, Gérant chez Cogefi Gestion

Lectra est le leader mondial des solutions de découpe de matériaux souples (textiles et cuirs) : le groupe français commercialise des équipements, des logiciels et des services à destination de l'automobile, de l'ameublement et de la mode.

La société affiche des fondamentaux de fondement plan : une croissance régulière du CA (+6% par an en moyenne sur 2009-2019), une marge opérationnelle proche de 15% pré-Covid 19 et maintenue à plus de 10% en 2020, un CA récurrent aux 2/3, un BFR structurellement négatif et une structure financière très saine même après l'acquisition de l'américain Gerber.

Gerber : l'acquisition annoncée début 2021, soit en bas de cycle, est riche de promesses. Les 2 groupes affichent des bases de clients et des expositions géographiques très complémentaires (Lectra est fort en Europe, Gerber en Amérique du Nord), ouvrant la voie à un « cross selling » important. La rentabilité de Gerber est également parfaite, près de 2x inférieure à celle de Lectra.

Dès 2021, le groupe devrait afficher un solide momentum opérationnel avec un rebond attendu des commandes de machines, dans l'automobile et la mode notamment, et le développement de l'activité services/maintenance de Gerber, moins développée historiquement que chez Lectra.

A moins de 15x l'Ebit 2022, la valorisation du groupe reste attractive : l'aval des autorités américaines de la concurrence, attendu d'ici la fin du mois, devrait permettre au titre de continuer de se revaloriser.

[Inscrivez un ami à la newsletter](#)

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et Tanguy Barbier

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recombinaison de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véridité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »).

Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

